

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 21 février 2022

Présents : MM. INACIO, PEDRO GOMES, LOUVEL, BOKOBZA
Absents : MM. HOUJANT, BIDARD, NOYELLE, VIMONT.
Assiste : MM. MOURAUX, OGEREAU, BARDET (C.T.D. D.A.P. 78)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER GENERAL

La Commission vous communique le calendrier général mis à jour avec des modifications. [Cliquez ici](#).

Les points importants à noter sont :

- ✓ Mise à jour du nombre de journées U12/U13 Espoirs en Phase 3.
- ✓ Ajout d'une date de Challenges Plateaux U10/U11 le 21 mai.
- ✓ Ajout d'un plateau spécifique U6 le 12 mars.

PLATEAUX U6-U9

Nous vous informons que les inscriptions pour la prochaine phase de plateaux sont désormais closes depuis le dimanche 13 février.

La Commission vous informe que pour des raisons de planification, tous les clubs retardataires seront associés entre eux, s'ils en font la demande, et ce quelque soit leur secteur géographique.

PLATEAUX U6-U7

FONTENAY ST PÈRE AS

Demande du club pour engager 2 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

FOURQUEUX OMS

Demande du club pour engager 2 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

PLATEAUX U8-U9

FONTENAY ST PÈRE AS

Demande du club pour engager 3 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

FOURQUEUX OMS

Demande du club pour engager 4 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

MANTES YVELINES AFC

Demande du club pour engager 2 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

POISSY AS

Demande du club pour engager 2 équipes sur tous les plateaux de la phase 4.

La Commission prend note et vous affectera avec d'autres clubs retardataires.

CRITERIUMS U10-U13

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

CRITERIUM DPTAL U10-U11

Par année poules A1 du 22/01/22

57903: BONNIERES FRE 1 / MUREAUX OFC 2

La Commission après réception du rapport de BONNIERES, déclare BONNIERES FRENEUSE FC 1 comme forfait.

CRITERIUM DPTAL U12-U13

1 équipe poule A du 05/02/22

56026 : POISSY AS 3 / VINSKY FC 1

La Commission n'ayant toujours aucun retour du club de VINSKY FC, rappelle une dernière fois le club pour qu'il nous fournisse des explications sur son organisation interne et notamment l'utilisation de la FMI. Sans réponse de sa part pour le lundi 28 février, la Commission sera susceptible de ne pas ré-engager l'équipe sur la phase 2.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

SARTROUVILLE ES 1 : 3ème infraction éducateurs le 22/01

La Commission a bien reçu le justificatif demandé et excuse une absence.

U10 Poule A du 05/02/22

58447 : LIMAY ALJ 11 / RAMBOUILLET FC 11

Le club de RAMBOUILLET FC nous fait part de dysfonctionnements d'organisation sur la rencontre, qui ont notamment causé un retard important à son équipe sur le chemin du retour.

La Commission n'ayant reçu aucune réponse du club de LIMAY décide de convoquer de nouveau le club en visioconférence le lundi 28 février à 18h30. Si le club n'assiste pas à l'audition, il sera susceptible d'être rebasculé en Critérium par année d'âge sur la prochaine phase.

Infractions éducateurs

Samedi 12 février

▫ NEAUPHLE PONT. RC 11 : 3ème infraction

La Commission après audition du club, et considérant les explications reçues, excuse une absence d'éducateur. Néanmoins, elle attend le retour écrit du club concernant la ré-affectation des éducateurs sur les équipes Espoirs.

PHASE 3

La Commission, compte tenu de la sortie d'un club à la fin de la phase 2 est obligé de revoir la façon de constituer les poules de la 3^{ème} phase, par conséquent, les modifications se font comme suit :

▫ Troisième phase U10-U11

Pour la 3^{ème} phase, seront constitués 2 groupes de 8 équipes et 2 groupes de 7 équipes (1 poule Elite, 2 poules Espoir & 1 poule Promotion), établis en fonction du classement de la phase 2 des équipes U 10 & U 11. La répartition s'effectuera comme suit :

Poules de Niveau 1

- Les équipes classées 1ère à 3ème seront affectées à la poule Elite.
- Les équipes classées 4ème à 7ème seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 8èmes seront affectées à la Poule Promotion.

Poules de Niveau 2

- Les équipes classées 1ères seront affectées à la poule Elite.
- Les équipes classées 2èmes à 4èmes et le meilleur 5^{ème} seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 6èmes à 8èmes et le moins bon 5^{ème} seront affectées à la poule Promotion.

CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

U13 poule B du 05/02/22

58184 NEAUPHLE-PONT. 1 - CARRIERES S/SEINE US 1

La Commission, ayant pris connaissance du rapport de CARRIERES S/S, passe à l'ordre du jour, mais alerte le club de CARRIERES SUR SEINE, pour éviter ce genre de problématique logistique à l'avenir.

Infractions éducateurs
Samedi 12 février

- ▣ SARTROUVILLE ES 1 : 1ère infraction
- ▣ BOUAFLE FLINS ES 11 : 1ère infraction

PHASE 3

La Commission, compte tenu de la sortie de 2 clubs à la fin de la phase 2 est obligé de revoir la façon de constituer les poules de la 3^{ème} phase, par conséquent, les modifications se font comme suit :

▣ Troisième phase U12

Pour la 3^{ème} phase, seront constitués 3 groupes de 8 équipes et 1 groupe de 7 équipes (1 poule Elite, 2 poules Espoir & 1 poule Promotion), établis en fonction du classement de la phase 2 des équipes U 12. La répartition s'effectuera comme suit :

Poule de Niveau 1

- Les équipes classées 1ère à 5ème seront affectées à la poule Elite.
- Les équipes classées 6ème à 10ème seront affectées aux poules de niveau Espoir.

Poule de Niveau 2

- Les équipes classées 1ères à 2èmes seront affectées à la poule Elite.
- Les équipes classées 3èmes à 8èmes seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 9èmes à 11èmes seront affectées à la poule Promotion.

Poule de Niveau 3

- L'équipe classée 1^{ère} sera affectée à la poule Elite.
- Les équipes classées 2ème à 6ème seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 7ème à 10ème seront affectées à la poule Promotion.

▣ Troisième phase U13

Pour la 3^{ème} phase, seront constitués 3 groupes de 8 équipes et 1 groupe de 7 équipes (1 poule Elite, 2 poules Espoir & 1 poule Promotion), établis en fonction du classement de la phase 2 des équipes U 13. La répartition s'effectuera comme suit :

Poule de Niveau 1

- Les équipes classées 1ère à 5ème seront affectées à la poule Elite.
- Les équipes classées 6ème à 10ème seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- L'équipe classée 11^{ème} sera affectée à la poule Promotion.

Poule de Niveau 2

- Les équipes classées 1ères à 2èmes seront affectées à la poule Elite.

- Les équipes classées 3èmes à 8èmes seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 9èmes & 10èmes seront affectées à la poule Promotion.

Poule de Niveau 3

- L'équipe classée 1^{ère} sera affectée à la poule Elite.
- Les équipes classées 2ème à 6ème seront affectées aux poules de niveau Espoir.
- Les équipes classées 7ème à 10ème seront affectées à la poule Promotion.

FORFAIT

Annulation amende YF 1698
Rencontres du 29/01/22

57461 : CRAVENT FC

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U6-U7

Plateaux du 22/01/22
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

850 103 : MEZIERES AJSL
850 105 : GARGENVILLE STADE

Fiche équipe

850 102 : PORCHEVILLE FC
850 103 : MEZIERES AJSL
850 105 : GARGENVILLE STADE, ISSOU
850 106 : CHESNAY 78 FC, NEAUPHLE, PORT MARLY
850 108 : CONFLANS PLM, TESSANCOURT, VAUXOISE, FOURQUEUX
850 110 : VESINET SCI
840 101 : CHANTELOUP US
840 103 : GUERVILLE
840 111 : ST CYR, VERSAILLES 78 FC
840 116 : BOUAFLE FLINS ES

Plateaux du 05/02/22
2ème rappel avant amende

Fiche récapitulative

850-103 :EPONE U.S.B.S.
850-105 : ISSOU A.S.
840-107: VELIZY A.S.C.

Fiche équipe

850-102 : MEZIERES A.J.
850-103 : ETANG ST NOM ES

850-105 : ISSOU AS, FONTENAY ST PERE AS, GARGENVILLE STADE, CARRIERES GRE AS 2
850-106: VESINET SCI, CONFLANS PLM
850-107: CERNAY LA VILLE AS
850-108 : HOUILLES SO, PORT MARLY CS, FOURQUEUX OMS
850-110 : COIGNIERES FC
840-102 : GUERVILLE ARNOUVILLE AS
840-104 : ST CYR AFC, TRAPPES ES²
840-107 PLAISIROIS FO
840-116 : CARRIERES GRE AS, BOUAFLE ES, CARRIERES S/S US

U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 29/01/22
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

860 111 : LIMAY ALJ

Fiche équipe

870 102 : VAUXOISE ES
870 103 : PORCHEVILLE, BONNIERES
870 108 : CHAMBOURCY ASM
870 109 : FONTENAY ST PÈRE
860 101 : BOUAFLE FLINS
860 104 : CONFLANS PLM, CHANTELOUP US
860 111 : LIMAY ALJ
860 114 : NEAUPHLE PONT. RC, HOUDAN

Plateaux du 12/02/22
1er rappel

Fiche récapitulative

860-108 : FOURQUEUX OMS
860-111 : HOUILLES SO
860-113 : MUREAUX LES OFC
860-115 :BOUAFLES FLINS
860-118 : ISSOU AS
870-103 : VAUXOISE ES
870-104 : PORCHEVILLE FC
870-107 : BOUGIVAL FOOT BALL

Fiche équipe

860-103 : CARRIERES GRESILLONS 2
860-104 : NEAUPHLE PONCHARTRAIN 78
860-106 : MAGNY 78
860-107 : GUERVILLES ARNOUVILLES AS
860-108 : FOURQUEUX AMS, MARLY LE ROI, CONFLANS PLM
860-110 : GUYANCOURT FOOTBALL ES
860-111: HOUILLES SO, ST GERMAIN FC, CHANTELOUP US
860-114: LIMAY ALJ, TRIEL AC
860-115: BOUAFLE FLINS
860-116: MARLY LE ROI US, TRAPPES ES
860-117: MONTIGNY LE BX AS
860-118: ISSOUS AS , LES MUREAUX OFC 2, LIMAY ALJ 2
870-102 : VERSAILLES JUSSIEU AS
870-103 : VAUXOISE ES, LAINVILLOIS FC, POISSY AS, DAMMARTIN AS, ECQUEVILLY EFC
870-104 : PORCHEVILLE FC, MEZIERES AJ, MANTES AFC, TESSANCOURT FC, AUTEUILLOIS AS

870-106 : PARIS ST GERMAIN FC, CHAMBOURCY ASM,
BOUGIVAL FOOTBALL 1, ETANG ST NOM ES

870-107 : BOUGIVAL FOOTBALL 2, COIGNIERES
870-108: JUZIERS FC
870-109: FONTENAY ST PERE AS, MEZY US
870-110: GAMBAIS FOOTBALL

U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 12/02/22
1er rappel

Fiche récapitulative

2604 : FONTENAY LE FLEURY FC

Fiche équipe

2601 : LIMAY ALJ
2602 : VILLENES ORGEVAL FC, CHANTELOUP US
2603 : MANTOIS 78 FC
2604 : FONTENAY LE FLEURY FC, MONTIGNY LE BX AS
2601 : POISSY AS
2604 : VIROFLAY USM

FESTIVAL FOOT U13

Plateaux du 12/02/22
1er rappel

307 : ETANG ST NOM ES (PECQ, MAISONS LAFFITTE, PLAISIR)
310 : GUYANCOURT ES (MAGNANVILLE LIONS)
321 : BAILLY NOISY SFC (ST ARNOULT, CONFLANS FC°)

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Rencontres du 05/02/22
2ème rappel avant amende

58475 VELIZY ASC 11 - MONTIGNY LE BX AS 11

U10-U11 DPTAL

Rencontres du 05/02/22
2ème rappel avant amende

PAR ANNEE D'AGE

57574 VELIZY ASC 2 - ELANCOURT O.S.C. 3

Rencontres du 12/02/2022
1^{er} rappel

SANS DISTINCTION

57434 CHAMBOURCY ASM 3 - BONNIERES FRENEUSE 2

PAR ANNEE

57858 ACHERES C.S. 1 - POISSY AS 2
57830 ACHERES C.S. 11 - POISSY AS 12

U12-U13 DPTAL

Rencontres du 29/01/22
Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

SANS DISTINCTION

56497 SARTROUVILLE ES 4 - CHATOU AS 3

Rencontres du 05/02/22
2ème rappel avant amende

SANS DISTINCTION

56427 SARTROUVILLE ES 3 - HOUILLES A.C. 2

FEUILLES JONGLERIES MANQUANTES

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 22/01/22
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

U12

57995 : MARLY LE ROI US 11 / POISSY AS 12
Bonus attribué à POISSY AS 12 (1003 / 647)

U13

58132 : GUYANCOURT ES 1 / ST GERMAIN FC 1
Aucun point de bonus attribué.

58260 : CHANTELOUP US 1 / VERSAILLES 78 FC 2
0.5 pt de bonus attribué à VERSAILLES 78 FC 2 (2 / 2)

58264 : CONFLANS FC 1 / CHATOU AS 1
Aucun point de bonus attribué.

Rencontres du 29/01/22
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

U12

57960 : NEAUPHLE PONT. RC 11 / GALLY MAULDRE 11
Aucun point de bonus attribué.

U13

58160 : VILLENES ORGEVAL FC 1 / LIMAY ALJ 1
Aucun point de bonus attribué.

Rencontres du 05/02/22
2ème rappel avant amende

La Commission vous informe qu'elle vous laisse jusqu'à ce vendredi 25 au midi pour nous envoyer vos feuilles de jonglerie. Passé ce délai et pour des raisons de constitution de la prochaine phase, aucun bonus ne sera attribué.

U12

58054 : CHANTELOUP LES V. US 11/ TRAPPES E.S.12

U13

58116 : VILLENES ORGEVAL 1/ ST GERMAIN EN LAYE 1
58117 : GUYANCOURT ES 1/ MANTOIS 78 FC 2
58183 : ACHERES C.S.1/ MONTESSON U.S.1
58247 : SARTROUVILLE E.S.1/ VOISINS F.C.1
58250 : VERSAILLES 78 FC 2/ RAMBOUILLET YVELINES 1
58252 : CHANTELOUP LES V. US 1/ CARRIERES GRESILLONS 1

Matches reportés
2ème rappel avant amende

La Commission vous informe qu'elle vous laisse jusqu'à ce vendredi 25 au midi pour nous envoyer vos feuilles de jonglerie. Passé ce délai et pour des raisons de constitution de la prochaine phase, aucun bonus ne sera attribué.

58198 : ACHERES CS 1 / POISSY AS 1 (09/02)
57242 : NEAUPHLE PONT. RC 1 / ELANCOURT OSC 1 (05/01)

Rencontres du 19/02/22
Rappel avant amende

La Commission vous informe qu'elle vous laisse jusqu'à ce vendredi 25 au midi pour nous envoyer vos feuilles de jonglerie. Passé ce délai et pour des raisons de constitution de la prochaine phase, aucun bonus ne sera attribué.

U12

57954 : GUYANCOURT ES 12 / BAILLY NOISY SFC 11
57955 : LIMAY ALJ 11 / NEAUPHLE PONT. RC 11
57958 : MONTESSON US 11 / PARIS SG FC 12
58021 : CARRIERES GRE AS 11 / ST GERMAIN FC 11
58022 : VOISINS FC 11 / MONTFORT USY 11
58087 : TRAPPES ES 12 / CHATOU AS 11
58088 : HOUILLES AC 12 / CHANTELOUP US 11

U13

58151 : MAUREPAS AS 1 / GALLY MAULDRE 1
58155 : PLAISIROIS FO 1 / VILLENES ORGEVAL FC 1
58218 : ACHERES CS 1 / FONTENAY FLEURY FC 1
58219 : TRAPPES ES 1 / POISSY AS 1
58220 : HOUILLES AC 1 / MONTFORT USY 1
58285 : CARRIERES GRE AS 1 / CHATOU AS 1
58286 : VOISINS FC 1 / CHANTELOUP US 1
58288 : MUREAUX OFC 1 / VERSAILLES 78 FC 2